

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 28-114-1906 nommant un écrivain auxiliaire.

n° 28-114-1906

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
13 avril 1906

Numéro JO  
n° 114 du 01/05/1906

Date du numéro  
1 mai 1906

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** les décisions des 1er et 13 mai 1903, concernant M. Nibel

**Vu** les nécessités du service,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

M. Nibel est nommé écrivain auxiliaire au Greffe. Il aura droit en cette qualité à une solde journalière de six francs.

#### Art. 2

— La présente décision, qui aura son effet à compter du 12 avril 1906, sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

**Signé : ORMIERES.**